

Charte d'Achats Responsables

Sustainability Clinic

Préambule

Sustainability Clinic considère les achats comme un levier stratégique de performance durable, de maîtrise des risques et de création de valeur partagée.

La présente Charte d'Achats Responsables définit les principes et exigences applicables à la sélection, à la gestion et au suivi de nos fournisseurs, partenaires et prestataires.

Elle s'applique à l'ensemble des achats réalisés pour le compte de Sustainability Clinic, quels que soient la nature, le montant ou la localisation des prestations.

1. Principes généraux

Les achats de Sustainability Clinic reposent sur les principes suivants :

- intégrité, transparence et équité dans les processus de sélection,
 - respect des droits humains et des normes sociales fondamentales,
 - maîtrise des impacts environnementaux,
 - contribution au développement économique local,
 - amélioration continue des pratiques fournisseurs.
-

2. Éthique et conformité

Sustainability Clinic s'engage à :

- conduire ses achats dans le respect des lois et réglementations applicables,
- proscrire toute forme de corruption, de favoritisme ou de conflit d'intérêts,
- garantir l'égalité de traitement des fournisseurs.

Les fournisseurs s'engagent à adopter des pratiques éthiques équivalentes et à signaler toute situation susceptible de constituer un manquement.

3. Exigences sociales et droits humains

Sustainability Clinic attend de ses fournisseurs et partenaires qu'ils respectent, a minima :

- l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants,
- la non-discrimination et l'égalité des chances,

- la liberté d'association et le dialogue social,
- des conditions de travail sûres, saines et respectueuses de la dignité humaine.

Ces exigences s'appliquent également, dans la mesure du possible, aux sous-traitants et partenaires de rang inférieur.

4. Responsabilité environnementale

Dans une logique de progrès continu, Sustainability Clinic privilégie les fournisseurs qui :

- limitent leurs impacts environnementaux (énergie, eau, déchets, émissions),
- adoptent des pratiques responsables en matière de ressources et de matériaux,
- contribuent à des solutions ou innovations favorables à la transition durable.

L'absence de maturité environnementale n'est pas un motif d'exclusion automatique, dès lors qu'une trajectoire d'amélioration est engagée.

5. Développement local et inclusion

Sustainability Clinic favorise :

- le recours à des fournisseurs et prestataires locaux lorsque cela est pertinent,
- le développement des PME, TPE et acteurs émergents,
- le transfert de compétences et la montée en capacités des écosystèmes locaux.

Cette approche vise à renforcer l'impact socio-économique des projets accompagnés.

6. Sélection, évaluation et suivi des fournisseurs

Les fournisseurs sont sélectionnés sur la base de critères combinant :

- qualité et performance technique,
- compétitivité économique,
- pratiques éthiques, sociales et environnementales.

Sustainability Clinic se réserve le droit de :

- demander des informations ou engagements complémentaires,
- engager un dialogue correctif en cas de manquement identifié,
- suspendre ou mettre fin à une relation commerciale en cas de violation grave ou répétée des principes de la présente charte.

7. Dialogue et amélioration continue

La relation fournisseur est fondée sur le dialogue et la progression.

- Sustainability Clinic privilégie l'accompagnement et la pédagogie.
- Les fournisseurs sont encouragés à améliorer progressivement leurs pratiques.
- Les bonnes pratiques peuvent être valorisées et partagées au sein de l'écosystème.

8. Entrée en vigueur

La présente Charte d'Achats Responsables est opposable à tout fournisseur, partenaire ou prestataire intervenant pour le compte de Sustainability Clinic.

Elle peut être intégrée ou référencée dans les contrats, bons de commande ou conventions de partenariat.

Signature

Sustainability Clinic

Date :

Nom / Fonction :